



ASTRAC asbl
rue du Couvent, 4
6810 - Jamoigne



**Votre inscription doit nous parvenir
au plus tard pour le 14 mai 2015.**

(inscriptions en ligne sur astrac.be à partir du 1er mai)

Votre **participation financière** à la rencontre est fixée de la manière suivante:

- **membres effectifs et adhérents ACC/ ASTRAC, détenteurs de la Carte pro : 5,00 €**
- **autres participants : 10,00 €**
- **repas (sandwich) : 5,00 €**

L'inscription engage au paiement de la participation financière.

Le paiement se fera sur place en espèces.

Les membres effectifs de l'asbl ASTRAC auront la possibilité de s'acquitter de la cotisation de membre effectif 2015 (5,00 €).

**Nous ne pouvons que vous inviter à opter pour
une solution de transport durable pour nous
rejoindre à Huy !**

**Contactez-nous si vous voulez trouver ou
proposer une offre de covoiturage.**

ASTRAC

Réseau des professionnels en
Centres culturels asbl

www.astrac.be

ACC

Association des Centres culturels
de la Communauté française

www.centres-culturels.be



Editeur responsable: Christophe Loyen - rue du Couvent, 4 6810-Jamoigne



PB-PP | B-25248
BELGIE(N) - BELGIQUE

RENCONTRE SECTORIELLE

« Entre les lignes
et au-delà »

Les Centres culturels
bougent et font bouger

Précédée de
la présentation du
rapport d'activités 2014
de la Commission des
Centres culturels

Mardi 19 mai 2015
9h30 à 16h30
Centre culturel de
l'Arrondissement de Huy
Avenue Delchambre, 7A, 4500 - HUY

« Entre les lignes et au delà »

Les Centres culturels bougent et font bouger

Mardi 19 mai 2015 de 13h30 à 16h30
Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy

Une demi-journée de rencontre pour contribuer à l'opération **Bouger les lignes**. Organisée par l'**ASTRAC, Réseau des professionnels en Centres culturels**, en partenariat avec l'**Association des Centres culturels**.

Avec l'opération **Bouger les lignes**, la Ministre de la Culture, Joëlle Milquet, invite les acteurs de la culture à une concertation pragmatique et prospective sur les orientations des « politiques culturelles du XXI^e siècle ». Plusieurs coupoles sont mises en place pour récolter les avis et propositions et les traduire en recommandations pour établir des plans d'actions durant la législation.

Quelle place, quel rôle pour les Centres culturels dans ce contexte?

L'ACC et l'ASTRAC espèrent pouvoir contribuer à les définir, avec la participation des professionnels et acteurs du secteur. Afin de collecter un maximum d'avis et de construire une parole commune à porter au sein des coupoles et ateliers, nous avons identifié quatre thématiques prioritaires sur lesquelles nous vous invitons à débattre :

- atelier 1: **Le rôle de diffusion des Centres culturels**. Animation : Matteo Segers (ACC)
- atelier 2: **Les Centres culturels, partenaires d'«écoles dans la culture»**. Animation : Etienne Pevenasse (Centre culturel de Gerpinnes) et Pascale Piérard (Centre culturel Ourthe et Meuse)
- atelier 3: **Favoriser l'exercice des droits culturels par tous et travailler l'interculturalité**. Animation: à confirmer - consultez astrac.be pour connaître les intervenants
- atelier 4: **Expériences, bonnes pratiques et propositions en soutien aux pratiques artistiques et créatives**. Animation : Justine Dandoy (Centre culturel de l'Arrondissement de Huy)

Cette rencontre sera précédée de la présentation du **rapport d'activités 2014 de la Commission des Centres culturels** par la **Direction des Centres culturels** et la **Commission des Centres culturels**.

Programme de la journée

consultez astrac.be pour plus de détails

9h00 : Accueil, café

9h30 : **Assemblée générale de l'ASTRAC**

11h00 : Pause-café

11h30 : **Présentation du rapport d'activités 2014 de la Commission des Centres culturels**

Par la Direction des Centres culturels et la Commission des Centres culturels

12h30 : Repas sandwich, échanges informels

13h30 : « Entre les lignes et au delà »

13h30 : Séance plénière : état d'avancement, premiers résultats et perspectives de l'opération *Bouger les lignes*. Questions-réponses. Avec Mélanie De Grootte, coordinatrice de l'opération - à confirmer; consultez astrac.be pour connaître les intervenants.

14h15 : **4 ateliers de réflexion partagée** - contenus développés sur astrac.be

16h00 : Séance plénière : Quelles contributions du secteur des Centres culturels dans le processus *Bouger les lignes*? Propositions ACC-ASTRAC

16h30 : Fin de la journée

La journée débutera par l'**Assemblée générale statutaire de l'asbl ASTRAC** à laquelle tous les professionnels du secteur sont les bienvenus.

Pour pouvoir y être admis et avoir le droit de vote, informez l'ASTRAC de votre souhait de devenir membre effectif de l'asbl à l'aide du bulletin d'inscription ci-joint. Les membres recevront la convocation avec l'ordre du jour. Contactez l'ASTRAC pour obtenir une copie.



Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 14 mai 2015

par courrier à ASTRAC asbl, rue du Couvent, 4, 6810-Jamoinne, par courriel à astrac@centresculturels.be.
Ou inscrivez-vous en ligne sur astrac.be à partir du 1^{er} mai.

Nom : Prénom : Adresse mail : Fonction :

Centre culturel ou association :

Téléphone :

Je m'inscris à la journée de rencontre du 19 mai 2015 au Centre culturel de l'Arrondissement de Huy :

J'assisterai à la présentation du rapport d'activités 2014 de la Commission des Centres culturels ;

Je participerai au repas (sandwich) ;

Je participerai à l'atelier 1 - 2 - 3 - 4 *.

Je paierai ma participation de 5,00 € - 10,00 € - 15,00 € (biffez les mentions inutiles - voir le détail des tarifs sur le verso) sur place.

Je souhaite également participer à l'Assemblée générale de l'ASTRAC en tant que membre effectif de l'asbl.

Je paierai ma cotisation de 5,00 € sur place / je ne suis pas soumis à cotisation / j'ai déjà payé ma cotisation par virement *.

* biffez les mentions inutiles

Date :

Signature :